

Questions orales

voeux de la majorité démocratique. Nous avons vu jusqu'ici deux députés faire l'objet de menaces. Nous savons que d'autres députés se font offrir des faveurs pour voter pour la TPS ou qu'ils risquent de perdre leur pension à vie.

Le gouvernement et les députés de l'Alberta ne se gagnent pas les faveurs des électeurs en refusant de nommer M. Waters au Sénat, en étouffant le débat sur la TPS, en imposant cette taxe aux Albertains contre le gré de 80 p. 100 de la population et en faisant offrir par le whip en chef une hausse immédiate de 7 000 \$ des allocations libres d'impôt en pleine période d'austérité.

* * *

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, à Winnipeg, la fin de semaine dernière, Jean Chrétien a déclaré qu'il n'appuyait toujours par la lutte contre la TPS. Il a refusé toutefois de dire ce qu'il ferait s'il devenait premier ministre du pays.

On voit ce que donnent les hésitations de M. Chrétien. Cet après-midi, seulement 110 conservateurs se sont présentés pour voter en faveur de la motion d'attribution de temps et n'ont gagné que par 43 voix. Or, 48 libéraux ne sont pas venus pour voter contre le gouvernement. Si ces libéraux s'étaient présentés, les députés conservateurs auraient eu à retourner dans leurs circonscriptions pendant le congé de Pâques et à faire face à leurs électeurs. De retour à la Chambre, ils auraient voté contre la TPS.

Pour rendre service au public, je voudrais donner le numéro de téléphone des bureaux de l'organisation de M. Chrétien afin que les gens puissent protester parce que peu de libéraux se sont donné la peine de voter. À Winnipeg, le numéro est 204-944-0267, à Vancouver, 604-684-8492, et à Montréal, 514-844-1990.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au premier ministre suppléant.

Nous savons que, ces derniers jours, des députés ministériels ont du mal à faire valoir les inquiétudes que nourrissent leurs électeurs à l'égard de la taxe sur les produits et services parce que le whip conservateur emploie la manière forte avec eux.

Le premier ministre suppléant va-t-il autoriser les députés ministériels, y compris ceux qui contestent la TPS, à se prononcer librement sur ce projet de loi? Va-t-il permettre que la taxe sur les produits et services fasse l'objet d'un vote libre?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, le député sait pertinemment que, à l'instar des gouvernements dont il a fait partie jadis, notre gouvernement considère cette importante mesure économique comme une question de confiance.

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre suppléant.

Comme on peut le lire dans le Rapport McGrath, le Comité spécial sur la réforme de la Chambre des communes a recommandé

... que les députés ministériels puissent, sans crainte de représailles, modifier ou rejeter des articles de projets de loi, proposer qu'on apporte des amendements à des projets de loi de voies et moyens et rejeter carrément un projet de loi.

Le premier ministre a déclaré à la Chambre:

Je suis fier d'avoir créé ce comité et que, en tant que premier ministre, j'en appuie toutes les recommandations.

Étant donné que le premier ministre a lui-même reconnu le droit des députés ministériels de voter librement, sans crainte de représailles, et même de contester des projets de loi gouvernementaux, le premier ministre suppléant peut-il nous dire pourquoi le gouvernement n'annonce pas dès aujourd'hui qu'il autorise ses membres à voter librement sur le projet de loi établissant la taxe sur les produits et services?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, le chef de l'opposition se permet des libertés considérables avec le texte du Rapport McGrath et, en fait, avec la tradition parlementaire du blâme, qu'il connaît par ailleurs fort bien.

Il se rappellera en outre que, lorsque son ancien collègue, l'ancien député de Westmount, désapprouvait totalement un point de politique fondamentale du Parti libéral, il trouvait le moyen d'agir de façon honorable et de se dissocier de son caucus. Telle est la tradition de la présente assemblée.